



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Secrétariat

Affaire suivie par : Sophie BERNARD
Tél : 05 57 22 42 00 / 06 61 02 54 53

Réf : JCL/SB/279-13

Objet :

Assemblée Générale du 10 juin 2013

Monsieur Michel Poignonec
Aquitaine Sport Pour Tous
Président
Complexe de la Piscine
route de Léognan
33140 VILLENAVE D'ORNON

Bordeaux, le 7 juin 2013

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur par la présente de porter à votre connaissance que le CROS d'Aquitaine ne sera pas présent à l'Assemblée Générale convoquée le 10 juin 2013 dans les locaux d'Aquitaine Sport Pour Tous.

Après avoir entendu les 6 membres qui l'ont représentée au Comité Directeur d'ASPT et qui ont assisté aux différentes Assemblées Générales d'ASPT des 11 et 30 avril dernier, le Comité Directeur du CROS d'Aquitaine réuni le 3 juin 2013 a décidé par un vote à la majorité des membres présents (moins une abstention et un vote blanc) le retrait de toute représentation du CROS au sein de l'Association ASPT aux motifs suivants :

- La non certification des comptes par le Commissaire aux Comptes (AG du 11 avril) au motif de la présentation de plusieurs factures non explicitées, pour des sommes élevées, de l'association Villenave Sport Pour Tous (VSPT) à ASPT, puis leur certification à l'AG du 30 avril, explications fournies. La révélation, à cette occasion, de l'utilisation fréquente de la carte bancaire de VSPT au profit d'ASPT (AG du 30 avril) n'a pas manqué d'interroger les administrateurs du CROS sur la gestion financière de l'Association.
- L'existence de trop nombreux dysfonctionnements liés à l'opacité de la gouvernance de l'Association, et le manque d'information du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale sur certaines activités d'ASPT, notamment les déplacements à l'étranger.
- L'interpellation du CROS par des responsables du Conseil Régional d'Aquitaine sur une rumeur concernant « d'éventuelles manipulations financières opaques sur fonds publics pour le financement de voyages en Amérique du Sud » menées par ASPT, ce qui a entraîné de la part du CROS des demandes d'explications qui n'ont pas été satisfaites.
- L'impossibilité d'obtenir des réponses concernant certains aspects particuliers comme quelques voyages effectués par des membres d'ASPT (par exemple en Lituanie, au Québec et aux Seychelles) tout en sachant que lors de l'audit des comptes du 26 mars, le Commissaire aux Comptes a révélé l'existence d'une facture de 1 0725 € à l'agence Cook en 2009 pour un voyage aux Seychelles, dont le Comité Directeur et l'Assemblée Générale n'ont jamais eu connaissance. Renseignements pris auprès du cabinet comptable, il est apparu qu'un montant de 6 225 € a été imputé, en comptabilité analytique, dans le chapitre 13 « Salon des Sports », ce qui n'a pas manqué d'interpeller les membres du CROS.

... / ...

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF D'AQUITAINE

Maison des Sports d'Aquitaine – 119 boulevard du Président Wilson – 33200 Bordeaux

Tél. : 05 57 22 42 00 – Fax : 05 57 22 42 02 - Email : secretariat@crosaquitaine.org – Site internet : www.crosaquitaine.org

Association loi 1901 - N° SIRET : 387 471 063 00025 - APE : 93.12 Z



... / ...

- La diminution de la représentation du CROS au CD d'ASPT, qui est passée de 50% des membres lors de la création d'ASPT à 33%, puis à 20% dans les statuts adoptés par l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 avril 2013, Assemblée Générale au cours de laquelle étaient présentes et surtout représentées des personnes tout à fait inconnues des membres du CROS, mais a-t-on précisé à jour de leur cotisations.

Devant ces faits, et compte tenu des dispositions des nouveaux statuts adoptés le 30 avril 2013, et du fait de la remise en question des conclusions préparatoires, le Comité Directeur du CROS a décidé de ne plus être présent au sein de votre Association.

Des actions communes restent possibles mais elles s'inscriront impérativement dans une convention à l'initiative du CROS, dans un cadre légal, y compris après appel d'offre, et sous la surveillance de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Claude Labadie

Président du CROS d'Aquitaine